

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

CULTURES MARINES

SESSION 2006

Durée : **2 heures**

Coefficient : **3**

EPREUVE E2 A2

GESTION

CORRIGE

DOSSIER A : Etude du seuil de rentabilité

A-1 Compléter le tableau de ventilation des charges 2005 (document 1)

3 points (0,5 point par ligne)

Nature de la charge	Montant	Ventilation	
		Partie variable	Partie fixe
Achats non stockés (électricité, fournitures...)	5 514	5 514	
Autres charges et charges externes	11 900	10 710	1 190
Impôts et taxes	685		685
Charges sociales exploitant	5 335		5 335
Dotations aux amortissements	2 490		2 490
Frais financiers	298		298
TOTAUX	26 222	16 224	9 998

A-2 Compléter le compte de résultat différentiel (document 2)

4 points

		Montants	Pourcentage
1	CHIFFRE D'AFFAIRES	50 700	100 %
0,5	COÛTS VARIABLES		
	TOTAL COÛTS VARIABLES	16 224	32 %
1	MARGE SUR COÛTS VARIABLES	34 476	68 %
0,5	COÛTS FIXES		
	TOTAL COÛTS FIXES	9 998	19,72 %
1	RESULTAT	24 478	48,28 %

A-3 Déterminer le seuil de rentabilité de l'entreprise en euros (arrondir à l'euro le plus proche)

3 points

SR = Coûts fixes / taux de marge sur coûts variables → $9998 / 0,68 = 14\,702,94$ soit 14 703 euros.

A-4 Tonnage :

3 points

14 703 / 1,30 = 11 310 kg, soit 11,31 tonnes.

A-5 Expliquer l'utilité pour une entreprise de connaître son seuil de rentabilité.

Utilité du SR : Connaissance du chiffre d'affaires minimum à réaliser pour commencer à obtenir des bénéfices.

1 point

A-6 Calculer le résultat prévisionnel ? (document 3)

7 points

		Montants	Pourcentage
1	CHIFFRE D'AFFAIRES (35000 * 1,30) + 19350	64 850	100 %
1	COÛTS VARIABLES 64 850 X 32 %		
	TOTAL COÛTS VARIABLES	20 752	32 %
1	MARGE SUR COÛTS VARIABLES	44 098	68 %
	COÛTS FIXES		
	- DOTATIONS 2005	2 490	
	- Amortissement CHALAND : 16 300 / 10	1 630	
	- Amortissement GRUE : 11 500 / 10	1 150	
	- Amortissement PECHEUSE : 7 700 / 10	770	
3	- Amortissement DEBYSSUSSEUSE : 10 000 / 10	1 000	
	- Amortissement MOTEUR : 9 900 / 5	1 980	
	- Frais financiers	1 500	
	- Impôts et taxes	685	
	- Charges sociales exploitant	5 335	
	- Autres charges externes	1 200	
	TOTAL COÛTS FIXES	17 740	27,36 %
1	RESULTAT	26 358	40,64 %

A-7 Déterminer le nouveau seuil de rentabilité (en euros).

2 points

SR = Coûts fixes / taux de marge sur coûts variables → 17740/0,68 = 26 088,23 soit 26 088 euros.

A-8 Faut-il conseiller à M. TREIPHOU de diversifier son activité ? Justifier votre réponse.

3 points

M. TREIPHOU peut se lancer dans la vente de moules débyssussées.

Certes, le seuil de rentabilité est plus élevé, mais l'entreprise dispose d'une marge de sécurité relativement confortable.

Le résultat de l'entreprise baisse légèrement en valeur relative, il passe de 48,28 % à 40,64 % du chiffre d'affaires. Cette diminution du résultat reste tout à fait acceptable, d'autant plus qu'elle n'est pas due à une baisse du chiffre d'affaires mais à une forte hausse des charges fixes (amortissements des nouvelles immobilisations).

DOSSIER B : Analyse comptable

B-1 - Calculer le fonds de roulement net global (FRNG), le besoin en fonds de roulement (BFR) et la trésorerie nette.

FRNG = Ressources stables - Emplois stables

→ (34 547 + 2 490 + 12 763) - (30 490 + 22 700)

49 800 - 53 190 = - 3 390

2 points

BFR = Actif circulant - Dettes circulantes

→ 1 879 - 0 = 1 879

2 points

Trésorerie nette = Trésorerie active - Trésorerie passive

→ 0 - 5 269 = - 5 269

2 points

- Vérifier la relation entre ces trois indicateurs.

Trésorerie nette = FRNG - BFR → - 3390 - 1879 = - 5 269 le résultat est identique à celui calculé précédemment.

2 points

B-2 Portez un jugement sur la situation financière de l'entreprise.

3 points

La situation financière de l'entreprise n'est pas satisfaisante. Les ressources stables ne financent pas entièrement les emplois stables. L'entreprise a donc recours au découvert bancaire (court terme) pour financer l'excédent des emplois stables et le BFR (long terme). L'entreprise doit remédier au plus vite à cette situation, par exemple en empruntant

B-3 Etablissez le plan de financement (document 4)

8 points

		2006	2007	2008	2009	2010
1 1 1 1	RESSOURCES :					
	- prêt global équipement	36 600				
	- prêt relais subvention	18 800				
	- subvention exploitation		18 800			
	- CAF	40 049	55 105	50 010	53 608	54 025
	Total des ressources	95 449	73 905	50 010	53 608	54 025
3	EMPLOIS :					
	- Chaland avec cabine	16 300				
	- Grue chaland	11 500				
	- Pêcheuse	7 700				
	- Débyssuseuse	10 000				
	- Moteur chaland	9 900				
	- Remb. Prêt global		7 750	6 500	6 500	6 500
	- Remb. Prêt relais		20 116			
- Prélèvements	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	
	Total des emplois	85 400	57 866	36 500	36 500	36 500
	Situation (total ressources - total emplois)	10 049	16 039	13 510	17 108	17 525
1	Trésorerie initiale	- 5 269	4 780	20 819	34 329	51 437
	Trésorerie finale	4 780	20 819	34 329	51 437	68 962

B-4 Vérifier l'équilibre du financement. Justifier votre réponse.

2 points

Oui, le financement est équilibré, chaque année, la trésorerie finale est positive
 → Le total des ressources (sources de financement) couvre le total des emplois (besoins de financement)

DOSSIER C : Fiscalité

C-1 Calculer le montant des recettes 2005 à partir de l'annexe 1 (TVA 5;5 %)

$$50\,700 \times 1,055 = 53\,488,50 \text{ €}$$

2 points

C-2 Calculer le bénéfice forfaitaire 2005 à l'aide de l'annexe 5.

$$\text{De } 0 \text{ à } 4\,573 = 4\,573 \times 48 \% = 2\,195,04$$

$$\text{De } 4\,573 \text{ à } 9\,146 = 4\,573 \times 47 \% = 2\,149,31$$

$$\text{De } 9\,146 \text{ à } 22\,867 = 13\,721 \times 31 \% = 4\,253,51$$

$$\text{De } 22\,867 \text{ à } 53\,488,50 = 30\,621,50 \times 15 \% = 4\,593,22$$

$$\text{TOTAL} = 13\,191,08$$

5 points

C-3 Calculer le montant des recettes prévisionnelles 2006 à l'aide du document 3.

$$64\,850 \times 1,055 = 68\,416,75$$

2 points

C-4 Indiquer le mode d'imposition dont relève, de droit, M. TREIPHOU pour l'année 2006

$$68\,416,75 < 76\,300 \Rightarrow \text{forfait}$$

2 points

C-5 Calculer le montant des recettes 2007 qui obligerait M. TREIPHOU à renoncer au forfait.

$$68\,416,75 + X = 76\,300 \times 2$$

$$\text{Si recettes} > 84\,183,25 \Rightarrow \text{renoncement au forfait}$$

2 points